Flash Economie

N° 116
26 novembre 2026

Abonnez-vous ici.

Le libre-échange serait l'organisation commerciale la plus efficace pour les États-Unis

L'administration Trump s'inscrit dans une logique protectionniste et n'a pas renoncé à imposer aux autres pays des droits de douane, d'au moins 10 à 12,5 %, en invoquant des justifications contestables (sécurité nationale, recours au travail forcé, discrimination commerciale, désindustrialisation des États-Unis), ces droits étant dans certains cas punitifs, comme récemment à l'encontre du Brésil. Pourtant, le libre-échange serait l'organisation commerciale la plus favorable aux États-Unis, pour plusieurs raisons :

- faible substituabilité entre importations et production domestique aux États-Unis, d'où une hausse des prix imputable aux droits de douane, sans amélioration du solde commercial ;
- coûts de production nettement plus élevés aux États-Unis qu'en Chine et dans les pays émergents, d'où une hausse des prix intérieurs américains si la relocalisation de la production se substituait aux importations ;
- faible niveau de compétences de la population active aux États-Unis, qui contribuerait au niveau élevé des coûts de production en cas de relocalisation ;
- avantage comparatif des États-Unis dans la production de services (numériques, financiers, etc.).

Avec le libre-échange, les États-Unis accepteraient d'importer massivement des biens industriels, en particulier peu sophistiqués, et développeraient rapidement leurs exportations de services.

En réalité, les droits de douane imposés par l'administration Trump constituent aujourd'hui, pour l'essentiel, une taxe supportée par les Américains, à laquelle s'ajoute une utilisation non optimale des avantages comparatifs des États-Unis.

Patrick Artus
Conseiller économique senior
patrick.artus-ext@ossiam.com
@PatrickArtus
Patrick Artus

Isabelle Gravet
Assistante de recherche
isabelle.gravet-ext@ossiam.com

Communication marketing : ce document n'a pas été élaboré selon les dispositions réglementaires visant à promouvoir l'indépendance des analyses financières et ses auteurs ne sont pas soumis à l'interdiction d'effectuer des transactions sur l'instrument concerné avant la diffusion de la communication.

La logique protectionniste de l'administration Trump

Le taux des droits de douane perçus par les États-Unis atteindrait, à règles inchangées, 11,4 % à la fin de l'année 2026, selon les calculs du Budget Lab de l'Université de Yale. Ce taux intègre les effets des droits de douane minimaux décidés en juillet 2026 (au titre de justifications variées : sécurité nationale, recours au travail forcé, discrimination commerciale) et des droits de douane « punitifs » appliqués par les États-Unis, au taux de 25 %, à la plupart de leurs importations en provenance du Brésil. À la fin du mois de novembre 2026, Donald Trump a menacé la Chine, l'Union européenne et le Brésil de nouveaux droits de douane pouvant atteindre 20 %. Donald Trump entend utiliser les droits de douane pour atteindre deux objectifs :

- **relocaliser l'industrie aux États-Unis**, afin d'inverser le mouvement de délocalisation (**graphique 1**) ;

Graphique 1
États-Unis : emploi et valeur ajoutée dans le secteur manufacturier

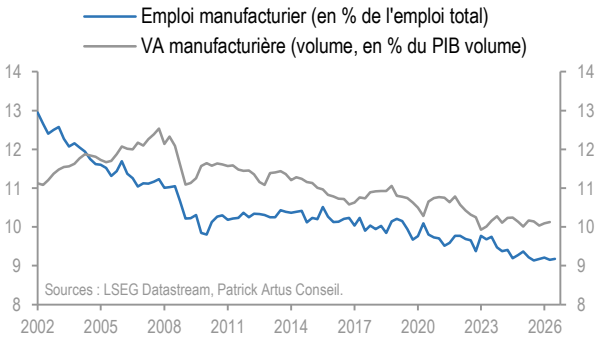

- **accroître les recettes fiscales** : 190 milliards de dollars de recettes supplémentaires étaient en principe attendus chaque année, mais, à la suite de l'annulation de droits de douane antérieurs, l'administration a remboursé 100 milliards de dollars de droits de douane aux entreprises importatrices.

Pourtant, le libre-échange serait l'organisation commerciale la plus efficace pour les États-Unis

Ce constat découle de plusieurs caractéristiques structurelles de l'économie américaine :

- **faiblesse de la substituabilité entre importations et production domestique** ;
- **coûts de production élevés aux États-Unis** ;
- **faible niveau de compétences de la population active** ;
- **avantage comparatif des États-Unis dans la production de services et non de biens**.

1. Faiblesse de la substituabilité entre importations et production domestique

Les entreprises américaines ont développé des chaînes de valeur mondiales, les distributeurs américains ont sélectionné des fournisseurs étrangers et les États-Unis dépendent du reste du monde pour de nombreux biens (semi-conducteurs, mémoires, etc.). Cette situation est quasi irréversible, d'où **la faible substituabilité entre importations et production domestique** et la croissance toujours soutenue des importations des États-Unis (**graphiques 2a et 2b**).

Graphique 2a
États-Unis : importations de biens en valeur (GA en %)

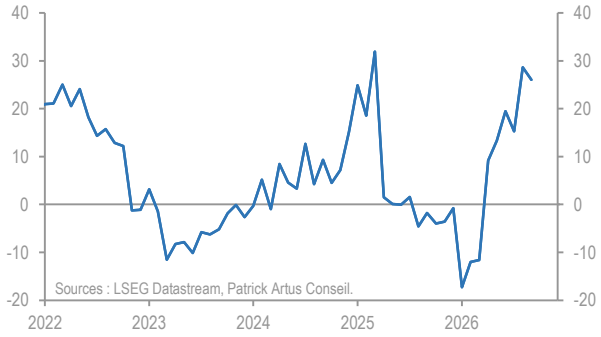

Graphique 2b
États-Unis : importations de biens
(en % du PIB, en volume)

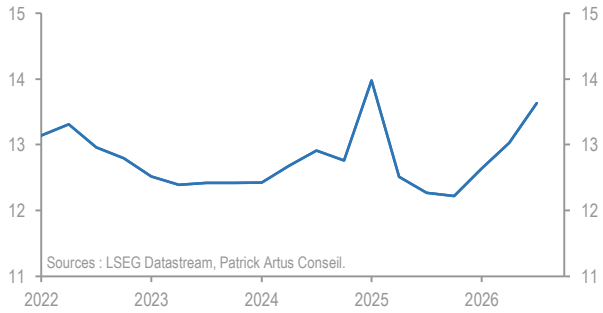

Lorsque l'administration américaine dresse **des obstacles aux importations en provenance de Chine**, celles-ci reculent, mais les importations totales des États-Unis continuent de progresser, la Chine contournant ces obstacles en faisant transiter par des pays tiers ses exportations à destination des États-Unis (pays d'Asie du Sud-Est, Mexique ; **graphiques 3a et 3b**).

Graphique 3a
États-Unis : importations depuis la Chine, le Mexique et l'Asie du Sud-Est (Md$ par mois)

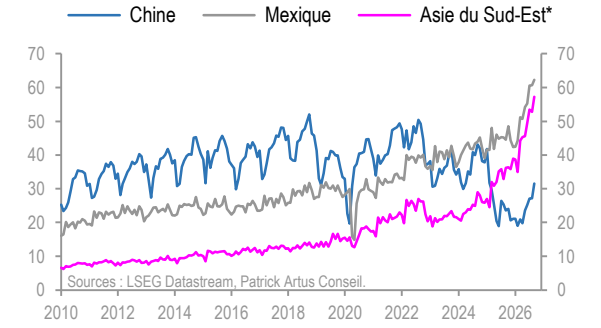

(*) Cambodge, Indonésie, Malaisie, Philippines, Thaïlande, Vietnam

Graphique 3b
Exportations de la Chine vers l'Asie du Sud-Est* et importations des États-Unis en provenance de l'Asie du Sud-Est (en Md$, données mensuelles)

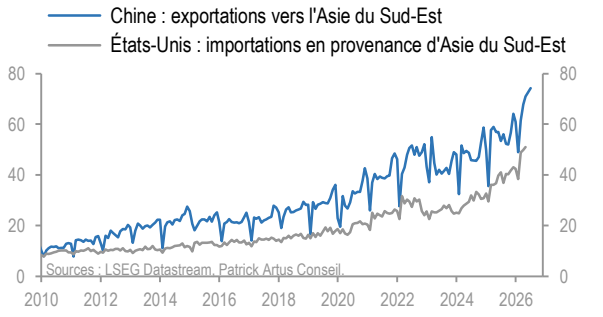

(*) Cambodge, Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour, Thaïlande, Vietnam

De plus, la faible substituabilité entre produits importés et produits fabriqués aux États-Unis implique que **les droits de douane sont inflationnistes** (le Budget Lab de l'Université de Yale estime à 0,7 point la hausse des prix aujourd'hui imputable aux droits de douane).

2. Coûts de production élevés aux États-Unis

Les coûts salariaux, approchés ici par les gains mensuels moyens dans l'industrie manufacturière, sont très élevés aux États-Unis par rapport à ceux de la Chine, de la Corée du Sud, des autres pays industriels d'Asie ou du Mexique (**tableau 1**).

Tableau 1 : gains mensuels moyens dans l'industrie manufacturière (en dollars US, 2025 ou dernière année disponible)

Pays	Gains (en dollars US)
États-Unis	7 055
Corée du Sud (2022)	3 394
Chine (2022)	833
Mexique	586
Thaïlande	485
Vietnam (2024)	347
Philippines (2024)	289
Indonésie (2024)	189

Source : BIT.

Cet écart explique les décisions de délocalisation de la production prises par les industriels américains et le recours des distributeurs à l'importation de biens de consommation, ainsi que la faible substituabilité entre importations et production américaine. Il en résulte que **relocaliser la production aux États-Unis entraînerait une hausse des prix intérieurs américains**.

3. Faible niveau de compétences de la population active aux États-Unis

Le **tableau 2** présente **les résultats de l'enquête PIAAC de 2023** de l'OCDE, qui évalue les compétences des adultes.

Tableau 2 : résultats de l'enquête PIAAC 2023 de l'OCDE (score global, par ordre décroissant)

Pays	2023
Finlande	289
Japon	285
Suède	281
Pays-Bas	276
Canada	267
Allemagne	267
Angleterre (RU)	266
France	253
États-Unis	251
Corée du Sud	246
Espagne	246
Italie	240

Source : OCDE.

Il en ressort **la faiblesse des compétences des adultes aux États-Unis** par rapport aux pays du nord de l'Europe, au Japon, au Canada, à l'Allemagne et au Royaume-Uni (Angleterre).

Dès lors que les États-Unis pâtissent de la faiblesse des compétences de leur population active, il serait difficile d'y relocaliser des productions aujourd'hui réalisées dans des pays où les compétences des adultes sont plus élevées.

4. Avantage comparatif des États-Unis dans la production de services et non de biens

L'évolution de **la balance commerciale des biens et des services** (**graphique 4**), celle de la **valeur ajoutée de l'industrie manufacturière et du secteur des technologies de l'information et de la communication** (**graphique 5**), ainsi que celle **des**

différentes composantes de l'investissement (graphique 6), montrent clairement que les États-Unis disposent d'un avantage comparatif dans les services et non dans les biens.

Graphique 4
États-Unis : balance commerciale des biens et des services (en Md$ par mois)

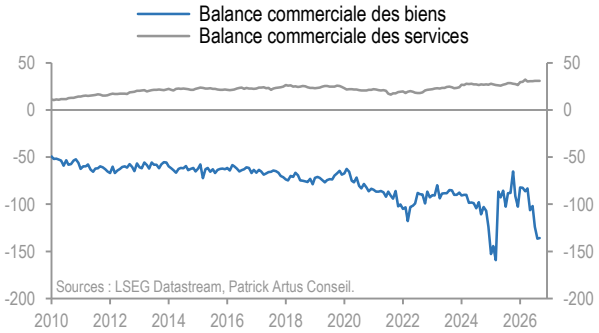

Graphique 5
États-Unis : valeur ajoutée de l'industrie manufacturière et du secteur des technologies de l'information et de la communication (en % du PIB)

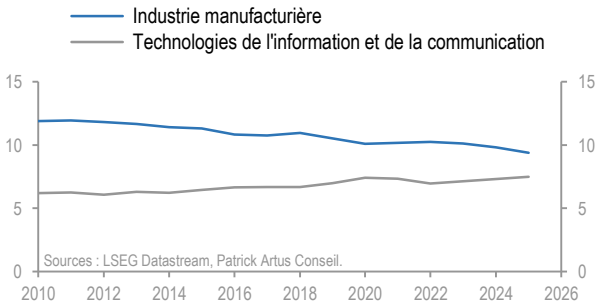

Graphique 6
États-Unis : décomposition de l'investissement privé non résidentiel (en % du PIB, en volume)

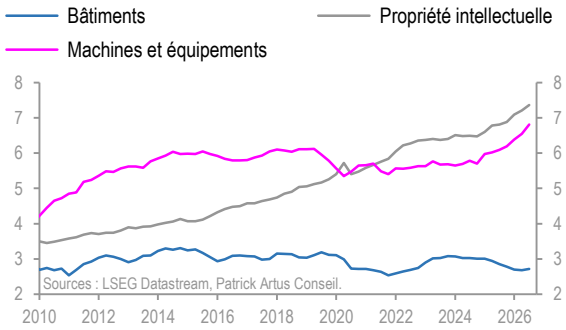

Synthèse : le libre-échange serait l'organisation commerciale la plus efficace pour les États-Unis

Le protectionnisme prôné par l'administration Trump se heurte à trois réalités : la substituabilité entre importations et production domestique est faible aux États-Unis, les coûts de production y sont élevés et les compétences de la population active y sont faibles.

Le libre-échange éviterait la taxation de la consommation qu'induit le protectionnisme (par les droits de douane et par les prix plus élevés des produits fabriqués aux États-Unis), permettrait un développement plus rapide des services (informatiques, financiers, etc.) pour lesquels les États-Unis bénéficient d'un avantage comparatif et leur permettrait d'importer à bas prix les biens pour lesquels ils ne bénéficient pas d'un avantage comparatif.

Avertissement

Ossiam, filiale de Natixis Investment Managers, est un gestionnaire d'actifs français agréé par l'Autorité des marchés financiers (Agrément n° GP-10000016). Bien que l'information contenue dans le présent document provienne de sources jugées fiables, Ossiam ne fait aucune déclaration et ne donne aucune garantie quant à l'exactitude de toute information dont elle n'est pas la source. Les informations présentées dans ce document sont basées sur les données du marché à un moment donné et peuvent changer de temps à autre. Le présent document a été préparé uniquement à des fins d'information et ne doit pas être considéré comme une offre, une sollicitation d'offre, une invitation ou une recommandation personnelle d'acheter ou de vendre des actions participantes, tout titre ou instrument financier d'un Fonds Ossiam, ou de participer à toute stratégie de placement, directement ou indirectement. Il est destiné à être utilisé uniquement par les destinataires auxquels Ossiam le met directement à disposition. Ossiam ne traitera pas les destinataires de ce document comme ses clients du fait qu'ils ont reçu ce document. Tous les renseignements sur la performance présentés dans ce document sont fondés sur des données historiques et, dans certains cas, sur des données hypothétiques, et peuvent refléter certaines hypothèses à propos des frais, des impôts, des charges de capital, des attributions et d'autres facteurs qui influent sur le calcul de rendements. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Toutes les opinions exprimées dans ce document sont des énoncés de notre jugement à cette date et sont susceptibles de changer sans préavis. Ossiam n'assume aucune responsabilité fiduciaire pour les conséquences, financières ou autres, provenant d'un placement dans un titre ou un instrument financier décrit dans ce document ou dans tout autre titre, ou de la mise en œuvre d'une stratégie de placement. Les informations contenues dans ce document ne sont pas destinées à être distribuées ou utilisées par une personne ou une entité dans un pays ou une juridiction où cela serait contraire à la loi ou à la réglementation ou qui assujettirait Ossiam à toute exigence d'inscription dans ces juridictions. Ce document ne peut être distribué, publié ou reproduit, en entier ou en partie.